



LE  
ROSAIRE  
POUR  
TOUS.



**BULLETIN MENSUEL**

PUBLIÉ PAR

**LES PERES DOMINICAINS**

DU

**COUVENT DE ST-HYACINTHE,**

P. Q. (CANADA).

*Abonnement : 15 cents par an.*

---

**Vol. I. No. 5. Mai 1897.**

---

LES ABONNEMENTS VONT DE JANVIER A JANVIER.

---

CONDITIONS REQUISES POUR GAGNER LES INDULGENCES DE LA CONFRERIE DU ROSAIRE. (Suite).

---

*Un Rosaire brisé perd-t-il les Indulgences qui y sont attachées ?—*  
Que l'on rompe volontairement le fil pour enchaîner les grains, ou que le chapelet se brise accidentellement, les Indulgences ne sont pas perdues, car le chapelet est alors considéré comme étant moralement le même qu'auparavant. Les Indulgences se perdent encore moins lorsqu'un petit nombre de grains s'échappent ou sont déplacés. (10 janvier 1839.)